



Boulevard Voltaire

[HTTP://WWW.BVOLTAIRE.FR](http://www.bvoltaire.fr)

Encore et toujours les Tartuffes...

Xavier Raufer - septembre 2013

Selon divers besoins, il est une science
D'étendre les liens de notre conscience
Et de rectifier le mal de l'action
Avec la pureté de notre intention

Molière, Le Tartuffe, acte IV, scène 5.

Qu'un criminologue s'intéresse aux crimes et délits, quoi de plus normal ? Et mieux encore, aux infractions commises dans le champ du politique ? Car bien sûr la sécurité est surtout politique - là se situe même le pacte fondateur de l'Etat-nation, entre gouvernants et gouvernés. Souvenons-nous de la formule de Raymond Aron sur le rôle du souverain qui, aux origines de l'Etat-nation, doit d'abord rendre sa terre "respectée à l'extérieur, en paix à l'intérieur".

Or considérons les gouvernants de la France d'aujourd'hui, et le clergé - disons plutôt, l'inquisition - dont elle s'est dotée pour imposer sa propre morale à la population : on est frappé par leur proximité avec des affaires, soit sordides, soit criminelles.

Les gouvernants, d'abord. Trois ministres et non des moindres - Justice (!), Affaires étrangères et santé, ont des rejetons mis en cause, ou condamnés, pour des crapuleries parfois graves (vol à main armée, etc.). Des drames familiaux dont il est injuste d'accabler ces ministres, dit la presse aux ordres.

Eh bien non, justement. Car ces ministres défendent, et vigoureusement, la théorie du genre et autres lubies sociétales libertaires, dont le fondement idéologique - cent fois martelé - est que la nature n'est rien, mais que tout tient à la culture et aux "constructions sociales" - comme ils disent.

Comment croire *à la fois* qu'à sa naissance, l'enfant est une pâte vierge, sans hérédité qui vaille - tout en lui tenant donc forcément à une éducation dont les

parents sont pleinement responsables - et s'exonérer ensuite du fait que cet enfant, par eux éduqué, a mal tourné ? En toute logique, les théories du genre impliquent *forcément* la responsabilité de l'éducateur, qui ne peut exciper d'un néfaste chromosome venu d'ailleurs, ou de loin.

Passons au clergé. Il exerce surtout son emprise moralisatrice dans le domaine du racisme, notamment par le biais de l'association SOS Racisme.

A propos du racisme, d'abord ceci. Comme jadis les maoïstes, les criminologues ont leur petit livre rouge : le code pénal. Le racisme est une infraction visée par ce Code : il n'y a pas à y revenir. Si, dans sa collective sagesse, le corps législatif a fait du racisme une infraction - ainsi soit-il.

Ce qui pose problème en revanche, c'est l'utilisation - chantage, disqualification - dont des gauchistes grimés en humanistes font de cette infraction. Avant de commettre eux-mêmes, à l'abri de ce rôle moral, une kyrielle de délits. Voyons donc ce que font nos Tartuffes, éternels donneurs de leçons.

D'abord les Tartuffes-violents.

En 2007, Me Francis Terquem, avocat de SOS Racisme et du MRAP, figure emblématique de la "gauche morale", est accusé par son épouse d'avoir "tenté de l'étrangler avec une laisse de chien". Il avait été condamné en 2006 pour "escroquerie au jugement".

Lilian Thuram, dont l'AFP nous dit ce mois ci qu'il dirige une fondation contre le racisme et qui, selon la plainte de son amie, l'aurait "agrippée par les cheveux, et poussée contre le réfrigérateur". Pressions ? L'amie retire bientôt sa plainte et parle d' "éléments sans gravité" et de "l'estime la plus profonde" qu'elle a pour son ex-compagnon. Rappel historique : déjà à Byzance, s'en prendre à une icône vous valait de sérieux ennuis...

Ensuite les Tartuffes-filous.

Harlem Désir "ex-icône antiraciste devenu bon soldat", comme le roucoule *Les Echos* (19/10/2012), condamné en décembre 1998 pour recel d'abus de biens sociaux - un emploi fictif alors même qu'il dirige SOS racisme.

Et Julien Dray, "rappelé à la loi" avec une considérable mansuétude par le procureur de Paris, pour un superbe festival de carabistouilles financières... frais non justifiés... transferts anormaux... encaissement de chèques et restitutions en espèces... flux financiers atypiques... chèques trafiqués... fausses factures... à faire pâlir de jalousie les plus habiles experts ès-carambouilles.

Et - le sort s'acharne - l'ex-secrétaire de M. Dray, Samira Z., mise en examen pour "vol avec arme", le braquage d'une bijouterie de Lorient commis avec son compagnon, braqueur et dealer de stupéfiants.

Et Faouzi L, "conseiller à l'égalité et à la diversité" de M. François Hollande, poursuivi en décembre 2012, pour "faux et usage de faux".

Et Arezki D., autre idole antiraciste, visé puis condamné en septembre 2011 pour "escroquerie, corruption et trafic d'influence" - il vendait des inscriptions universitaires indues à des étudiants étrangers.

Et l'humoriste, parrain de SOS Racisme Jean-François D. condamné pour avoir traité de "sale nègre" un agent de sécurité.

Et Patrick L, fondateur et président du Conseil représentatif des associations Noires, poursuivi pour "blanchiment" et "abus de confiance", des mouvements de fonds bizarres avec le World Children Fund, objet en 2009 d'une information judiciaire pour "abus de confiance et escroquerie".

Arrêtons-nous là, nous lasserions le lecteur. Car au fond, la méthode est ancienne. Molière, déjà, avec le Tartuffe. Complétons par deux experts de la noirceur de l'âme humaine, Céline et Philippe Muray.

Céline (Mea Culpa) : "Parler morale n'engage à rien ! Ca pose un homme, ça le dissimule. Tous les fumiers sont prédicants ! Plus ils sont vicelards, plus ils causent."

Philippe Muray (L'Empire du Bien) : "Une seule déclaration philanthrope vous ouvre des paradis fiscaux plus vastes, encore mille fois plus inattaquables que les îles Cayman ou Panama". //